

RANG OFFICIEL

DES MEMBRES DE LA COMMISSION IMPÉRIALE JAPONAISE.

Président . . . . .	1 <sup>er</sup> rang
Vice-Président . . . . .	2 <sup>e</sup> „
1 <sup>er</sup> Secrétaire . . . . .	6 <sup>e</sup> „
Commissaires de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	
2 <sup>e</sup> Secrétaire . . . . .	8 <sup>e</sup> „
Commissaires de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	
3 <sup>e</sup> Secrétaire . . . . .	10 <sup>e</sup> „
Commissaires de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	

REMARQUE.—Il y a dans la hiérarchie gouvernementale japonaise 15 rangs officiels. Les trois premiers, appelés *tchokounin*, sont nommés par l'Empereur en personne; du 4<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> inclusivement, ils sont nommés *Sônin* et proposés à l'Empereur par les Chefs des Directions et Ministères et promus par décret du Gouvernement Suprême; du 8<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> et dernier, on les appelle *Han nin*, les Chefs des Directions et Ministères les nomment et demandent pour eux la Sanction impériale.